

# TARIFS 2025

Applicable à compter du 27 décembre 2024\*



CHÈQUE-VACANCES CLASSIC

CHÈQUE-VACANCES CONNECT

## Entreprises de moins de 50 salariés sans CSE gérant les activités sociales et culturelles et travailleurs non-salariés.

### 1 TAUX DE COMMISSION

Pour toute commande en ligne de titres sur le site [espace-client.ancv.com](https://espace-client.ancv.com), le taux de commission appliqué à leur vente est de **1%\* du montant de la valeur faciale** des CHÈQUE-VACANCES CLASSIC et/ou des CHÈQUE-VACANCES CONNECT commandés.

### 2 FRAIS D'OUVERTURE DE COMPTE

Frais applicables\* à la première commande en ligne de titres CHÈQUE-VACANCES CLASSIC et/ou CHÈQUE-VACANCES CONNECT réalisée sur le site [espace-client.ancv.com](https://espace-client.ancv.com), tarifés selon la grille suivante :

de 1 à 19 salariés / agents : 88 €

de 20 à 49 salariés / agents : 137 €

### 3 FRAIS D'EXPÉDITION DES TITRES

#### > Livraison sur site

Quel que soit le type de transporteur, express ou transport de fonds, la tarification suivante s'applique par point de livraison et diffère selon le montant de la commande :

Montant total de la commande	Prix HT par point de livraison	Prix TTC par point de livraison
Commande inférieure ou égale à 450 €	9,30 €	11,16 €
Commande comprise entre 451 € et 3 000 €	28,00 €	33,60 €
Commande comprise entre 3 001 et 15 000 €	38,00 €	45,60 €
Commande comprise entre 15 001 et 30 500 €	50,00 €	60,00 €
Commande comprise entre 30 501 et 305 000 €	55,00 €	66,00 €
Commande supérieure à 305 000 €	88,00 €	105,60 €

(NB : la livraison des commandes de plus de 305 000 € est proposée systématiquement par transport de fonds, la dernière tranche de facturation s'applique)

### Des questions ?

[form-clients@ancv.fr](mailto:form-clients@ancv.fr)

0 969 320 616 Service gratuit  
+ prix appel

\* Exonération de TVA en vertu de l'article 261 C-1° du Code Général des Impôts

### 4 FRAIS DE PERSONNALISATION DU LOGO SUR CHÉQUIERS

Vous pouvez apposer sur la couverture de vos chéquiers **CHÈQUE-VACANCES CLASSIC** le logo de votre entreprise.

Service proposé selon la grille tarifaire suivante :

> Logo noir et blanc .....	<b>0,35 € HT</b> soit 0,42 € TTC par chéquier
> Logo couleur .....	<b>0,90 € HT</b> soit 1,08 € TTC par chéquier

Quelle que soit l'option retenue (noir et blanc ou couleur) : facturation forfaitaire minimale de 109 € HT soit 130,80 € TTC par commande.

### 5 FRAIS D'ÉCHANGE DES TITRES

Frais applicables à compter du 3 janvier 2025

Il est rappelé que le coût de traitement de la demande d'échange étant directement pris en charge par le bénéficiaire, le tarif applicable au traitement de sa demande d'échange est celui en vigueur au moment de la saisie de sa demande d'échange sur le site internet [leguide.ancv.com](http://leguide.ancv.com).

Une demande d'échange ne peut contenir qu'un seul facteur de forme de Chèques-Vacances (Classic ou Connect) et qu'un seul millésime. Pour être prise en compte, toute demande d'échange devra être d'un montant au moins égal à 30 €.

#### > Échange en cours de validité\*

Possibilités d'échanges entre les formats **CHÈQUE-VACANCES CLASSIC** et **CHÈQUE-VACANCES CONNECT** :

Échange <b>CHÈQUE-VACANCES CLASSIC</b> vers <b>CHÈQUE-VACANCES CONNECT</b> .....	<b>Gratuit</b>
Échange <b>CHÈQUE-VACANCES CONNECT</b> vers <b>CHÈQUE-VACANCES CLASSIC</b> .....	<b>10€</b>

Possibilités d'échanges vers le même format **uniquement aux conditions suivantes** :

Pour les titres <b>CHÈQUE-VACANCES CLASSIC</b> partiellement détruits mais dont demeurent lisibles le millésime et le numéro .....	<b>10€</b>
Pour les titres <b>CHÈQUE-VACANCES CLASSIC</b> sur lesquels leur titulaire a porté les coordonnées d'un professionnel du tourisme et des loisirs conventionné <b>Chèque-Vacances</b> sans que ces titres aient servi à un paiement auprès de ce dernier.....	<b>10€</b>

#### > Échange en fin de validité\*

Conformément à l'article L411-12 du Code du Tourisme, la date limite de validité des Chèques-Vacances est fixée au 31 décembre de la deuxième année civile suivant l'année d'émission. L'échange des titres Chèques-Vacances en fin de validité est possible jusqu'au 31 mars, cachet de la Poste faisant foi.

La réémission des titres Chèques-Vacances pourra se faire sous un format papier (**CHÈQUE-VACANCES CLASSIC**) ou dématérialisé (**CHÈQUE-VACANCES CONNECT**) :

Échange <b>CHÈQUE-VACANCES CLASSIC</b> vers <b>CHÈQUE-VACANCES CLASSIC</b> .....	<b>10€</b>
Échange <b>CHÈQUE-VACANCES CLASSIC</b> vers <b>CHÈQUE-VACANCES CONNECT</b> .....	<b>Gratuit</b>
Échange <b>CHÈQUE-VACANCES CONNECT</b> vers <b>CHÈQUE-VACANCES CLASSIC</b> .....	<b>10€</b>
Échange <b>CHÈQUE-VACANCES CONNECT</b> vers <b>CHÈQUE-VACANCES CONNECT</b> .....	<b>Gratuit</b>

## Des questions ?

[form-clients@ancv.fr](mailto:form-clients@ancv.fr)

**0 969 320 616** Service gratuit + prix appel

\* Exonération de TVA en vertu de l'article 261 C-1° du Code Général des Impôts